



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Projet de protection et de réhabilitation du littoral **Début des travaux préparatoires cette semaine à Percé**

PERCÉ, le mardi 4 avril 2017 – La Ville de Percé informe les citoyens que des travaux préparatoires à la réalisation du projet de protection et de réhabilitation du littoral de Percé (dans le secteur de l'anse du Sud) s'amorcent cette semaine. Une équipe en archéologie effectue des fouilles en conformité avec la *Loi sur le patrimoine culturel*. Par la suite, quatre bâtiments situés en bord de mer seront relocalisés à une plus grande distance du littoral.

Rappelons que la Ville de Percé est admissible, par décret du gouvernement du Québec, au *Programme général d'aide financière lors de sinistres réels ou imminents* du ministère de la Sécurité publique, à la suite des importantes intempéries survenues le 30 décembre 2016. Le contexte d'urgence exige que des travaux de protection soient réalisés avant la prochaine saison des tempêtes, à l'automne.

Fouilles archéologiques

Des recherches archéologiques débutent dans le secteur de l'anse du Sud, qui fait partie du *Site patrimonial de Percé* désigné par le gouvernement du Québec. Ces travaux s'effectuent sous la supervision du ministère de la Culture et des Communications, comme le veut la procédure.

Bâtiments relocalisés

La mise à niveau des plans et devis a permis de confirmer, à ce jour, que quatre bâtiments doivent être déplacés à une plus grande distance du littoral, afin de permettre la réalisation des travaux de protection et de recharge de plage. Les bâtiments concernés, qui avaient déjà été identifiés dans le projet de réhabilitation présenté en 2015, sont :

- la Maison du Pêcheur
- une section du Motel Bellevue
- la résidence de tourisme de M. Raynald Cyr
- le restaurant la Morutière

Autres travaux

La Ville de Percé procédera sous peu au lancement d'un appel d'offres afin de permettre la démolition du mur de soutènement et de la promenade actuelle. Par la suite, dès que

les plans d'ingénierie seront complétés et après un processus d'appel d'offres, les travaux de recharge de plage débuteront.

La Ville de Percé, de concert avec les autorités gouvernementales, s'affairent depuis le début de l'année à actualiser les plans et devis du projet de protection et de réhabilitation du littoral, lequel a été dévoilé et a fait l'objet d'une consultation publique en 2015.

-30-

Pour information :

Samuel Tremblay

communications@ville.perce.qc.ca

418-782-2933, poste 2000

Cellulaire : 581-353-2000